Séance plénière du CODEVIC de Cœur d'Essonne Agglomération
Samedi 10 décembre 2022 de 10H à 12H
Bâtiment Modul'Air Base 217

Préambule

L'assemblée plénière du 10 décembre 2022 a été l'occasion de faire la restitution des activités du CODEVIC du second semestre, de présenter et de valider le rapport d'activité de l'année 2022 et de la Charte de participation au CODEVIC, d'acter les sujets de travail du 1er semestre 2023 et de renouveler le comité de coordination.

Étaient présents pour le CODEVIC :

NOM	PRENOM	FONCTION
BATAILLARD	François	Président du CODEVIC
BEAUDRON	Elodie	Collège des citoyens
BOUILLON	Julien	Collège des citoyens
BRETON	Emmanuel	Collège des citoyens
CAUMON	Mélinda	Collège des citoyens
CHEUTIN	Laurence	Collège des citoyens
COUGNARD	Philippe	Collège des citoyens
KOUASSI	Florence	Collège des citoyens
LELU	Gilles	Collège des citoyens
MOUREY	Patrick	Collège des citoyens
NOE	Danielle	Collège des citoyens
CHAUMEL	Jean-Marie	Collège des acteurs institutionnels
LECOCQ	Jean-Pierre	Collège des acteurs institutionnels
MASSON	Paul	Collège des acteurs institutionnels
PERRIN	Grégory	Collège des acteurs institutionnels
PLE	Pascal	Collège des acteurs institutionnels
SOUBRA	Florence	Collège des acteurs institutionnels
BARDET	Jacques	Collège des associations
BLONDIAUX	Marie-Christine	Collège des associations
FREYSSINET	Gilles	Collège des associations
GUINET	Jean-Jacques	Collège des associations
NOEL	Maryvonne	Collège des associations
PAPADOPOULOS	Josiane	Collège des associations
POULIQUEN	Dominique	Collège des associations

Quatre membres du CODEVIC (Mme Elodie BEAUDRON, Mme Mélinda CAUMON, M. Julien BOUILLON et M. Jean-Marie GARRIDO) ont effectué la restitution synthétique des ateliers et des visites du dernier trimestre 2022.

Assistent à la séance pour Cœur d'Essonne agglomération, en tant que membre du comité de coordination du CODEVIC :

NOM	PRENOM	FONCTION
LAMOUR	Alain	Vice-Président de l'Agglomération en charge du développement durable et de la transition écologique
PETITTA	Frédéric	Vice-Président de l'Agglomération en charge du développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication
MONPAYS	Etienne	Directeur Général adjoint Territoire durable et Mobilités
FROMONT	François	Collaborateur de cabinet du Président de l'agglomération
NGOCK	Leïla	Chargée de mission Développement Durable

Assiste en tant qu'invité : Clément BOYER étudiant chercheur dans le cadre du programme Sésame.

Rappel des séances du CODEVIC menées au cours de l'année 2022 :

- 18 janvier – Atelier de présentation du projet SESAME
- 25 janvier – Atelier de présentation du projet de territoire
- 12 mai – Comité de coordination
- 31 mai – Programme Sésame : Visite des serres de Beaudreville
- 9 juin – Programme Sésame : Atelier mobilisation citoyenne
- 14 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Atelier de présentation du diagnostic
- 18 juin – Programme Sésame : Visite Épi du Val d'Orge
- 22 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Formation pratique au « Zéro déchets » (deux séquences)
- 28 juin – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Atelier actions du prochain PLPDMA
- 2 juillet – Réunion plénière de restitution
- 15 septembre – Comité de coordination
- 18 octobre – Programme Sésame : Atelier co-créatif 1er temps
- 10 novembre – Atelier Prévention Santé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Mairie de La Norville
- 14 novembre – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Visite de l'Écosite de Vert-le-Grand
- 15 novembre – Santé et accès aux soins : Présentation du diagnostic santé du territoire
- 22 novembre – Programme Sésame : Créer un collectif Sésame
- 28 novembre – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Visite de l'Écosite de Vert-le-Grand
- 1er décembre – Programme Sésame : Atelier co-créatif 2e temps
- 6 décembre – Comité de coordination
- 10 décembre – Réunion plénière de restitution

Ordre du jour :

- **Ouverture de la séance : M. Alain LAMOUR Vice-Président de l'Agglomération en charge du développement durable et de la transition écologique, M. François BATAILLARD Président du CODEVIC**

- **Bilan d'activités de l'année 2022 et témoignages de membres du CODEVIC**

  1. Présentation du rapport d'activité du CODEVIC sur l'année 2022 et sa validation

  2. Renouvellement du Comité de coordination

- **Charte de participation et outils de travail du CODEVIC**

  1. Présentation de la Charte de participation

  2. Adoption de la Charte de participation

- **Présentation des programmations du 1er semestre 2023**

- **Clôture de la séance plénière : M. François BATAILLARD et M. Frédéric PETITTA Vice-Président de l'Agglomération en charge du développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication**

OUVERTURE DE LA SEANCE :

M. Alain LAMOUR, Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération en charge du développement durable et de la transition écologique, remercie les membres du CODEVIC pour leur engagement. Il excuse l'absence du Président de l'agglomération, Monsieur Éric BRAIVE, car retenu dans sa ville, à Leuville-sur-Orge, pour l'installation du nouveau conseil municipal des enfants. Il annonce également que le rapport d'activité du CODEVIC, soumis à l'approbation lors de cette séance, sera présenté en Conseil communautaire du 15 décembre 2022, premier point avant les 45 autres à l'ordre du jour.

Il rappelle que depuis le lancement des travaux en novembre 2021, il y a eu une période creuse avant le printemps dernier, due en majeure partie aux difficultés de recrutement de la personne dédiée à l'animation de cette instance. Il remercie Mme Leïla NGOCK, arrivée sur le poste en octobre dernier et adresse une pensée à Mme Juliette GUILHAUMON, qui est en arrêt prolongé. Des remerciements vont aussi à M. Etienne MONPAYS, directeur général adjoint, à M. François FROMONT, collaborateur du cabinet, et à tous les agents de l'agglomération qui donnent de leur temps, malgré leurs nombreux autres sujets, pour faire vivre cette assemblée hybride composée de citoyens volontaires tirés au sort et de représentants associatifs, institutionnels, économiques, sociaux et éducatifs.

Ayant participé à la plupart des réunions du comité de coordination, M. Alain LAMOUR rappelle que la question du rôle du CODEVIC, de sa méthode de travail et du contenu s'est souvent posée car le CODEVIC est une instance innovante.

Il rappelle qu'une agglomération est une grande structure mais qui s'efforce de rester au contact des habitants, qui s'occupe de politiques publiques importantes et structurantes au quotidien et pour l'avenir. L'idée était ainsi que ce CODEVIC contribue à rapprocher les habitants de leur intercommunalité : car l'agglomération est un outil de mutualisation au service des communes et de ses habitants.

Aussi, M. Alain LAMOUR rappelle la proposition d'orienter les travaux sur des initiatives concrètes et de la co-construction. Les travaux du CODEVIC doivent permettre d'être utile pour l'agglomération, ce qui signifie un effort des deux côtés : le CODEVIC pour apporter des contributions adaptées, et les élus de l'agglomération pour s'engager à les examiner et tenter, dans la mesure du possible en matière de budget et de compétences, de les prendre en charge.

D'abord, il a fallu former ou informer les membres dans le détail et en proposant des thématiques assez emblématiques du projet de territoire : l'économie circulaire, avec la question des déchets, et la transition agricole et alimentaire, en faisant des membres des acteurs du programme SESAME.

Il a été proposé ensuite d'inscrire les actions dans la durée pour creuser les sujets au fond. Et depuis le printemps dernier, au moins 2 à 3 fois par mois hors vacances scolaires, il y a eu des ateliers, des formations et des visites de terrain, dont une des installations de traitement et de valorisation des déchets, la plus parlante pour comprendre de la nécessité de la réduction des déchets mais aussi de la complexité de cette question.

Au fil des réunions, et tout particulièrement sur le programme SESAME, sur la partie mobilisation citoyenne, les ateliers ont évolué vers des objectifs très concrets et pratiques, pouvant aboutir à produire des choses palpables l'année prochaine.

M. Alain LAMOUR revient sur les sollicitations autour de la volonté des uns et des autres d'être plus engagés et devenir des ambassadeurs du programme SESAME et souligne le degré d'implication pour faire réussir les projets collectifs du territoire.

Il précise que l'agglomération entreprend la mise à niveau sur un certain nombre de points : la communication interne avec des outils de travail en ligne à créer, externe avec les propositions concrètes formulées en ce sens et puis continuer de mettre les moyens humains et financiers pour proposer des contenus innovants, utiles pour le CODEVIC et utiles pour le territoire.

M. François BATAILLARD, Directeur de l'association Le Chemin des Fleurs et Président du CODEVIC, présente le cadre de la rencontre du jour et situe le rôle du CODEVIC.

Il rappelle que les conseils de développement sont des instances prévues par la loi pour donner des avis consultatifs sur les documents de planification et de programmation de l'agglomération en matière de développement durable tout particulièrement. Il ne s'agit donc pas d'une instance de décision. Cela est le rôle des élus communautaires qui ont la légitimité issue des urnes.

Il remercie également l'ensemble des membres du CODEVIC pour leur implication au quotidien, et les agents de l'Agglomération, pour leur soutien dans l'organisation de cette instance.

BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 ET TEMOIGNAGES DE MEMBRES DU CODEVIC

Mme Leïla NGOCK fait une présentation du rapport d'activité de l'année 2022. Pour les rencontres s'étant déroulées depuis la dernière assemblée plénière du CODEVIC, du 2 juillet 2022, des membres et participants se sont portés volontaires pour faire une restitution de ces temps.

Retour sur les ateliers co-créatifs SESAME :

Mme Elodie BEAUDRON a effectué une restitution sur les ateliers co-créatifs des séances du 18 octobre et du 1er décembre, au cours desquelles les membres ont travaillé sur l'élaboration d'outils de communication permettant de faire connaître le projet SESAME. Les ateliers étaient animés par des collaborateurs de l'agence Mots-Clés mandatée par l'agglomération pour accompagner la démarche.

Les ateliers ont abouti à retenir deux pistes de travail pour produire des outils de communication et de pédagogie concret autour du programme Sésame : des fiches recettes à base de produits locaux et un jeu (sous forme d'application type « géocaching » ou autres) permettant d'appréhender les enjeux du programme Sésame sous forme ludique.

Ces ateliers permettent d'échanger et de développer des idées sous une forme d'intelligence collective et permettent de mieux comprendre ce qu'est le projet SESAME. Ils se poursuivront en 2023 dans l'optique de concrétiser les pistes de réflexions retenues.

Retour sur le Collectif SESAME :

Mme Mélinda CAUMON indique que l'objectif initial de la réunion du 22 novembre était de définir les missions et les modes de constitution d'un collectif SESAME : réseau d'habitants ayant la capacité de relayer autour d'eux ou lors d'actions dédiés les enjeux, actions et perspectives du programme SESAME.

Suite aux échanges, plusieurs points sont apparus : les membres du collectif devaient être capable de connaître le programme SESAME en profondeur et que le collectif devait être constitué par des membres du CODEVIC, qui travaillent sur SESAME et qui constituent déjà un collectif souhaitant se mobiliser pour le programme.

Dès lors, de nombreux membres du groupe ont fait remonter le besoin d'ateliers ou autres formes de transmission d'informations sur le programme.

Retour sur les visites SEMARDEL à l'Écosite à Vert-le-Grand/Echarcon :

Des visites ont été organisées le 14 et le 28 novembre au sein de l'Écosite situé à Vert-le-Grand et Echarcon. Grâce aux différents sites de la SEMARDEL visités, les participants ont pu observer le circuit des déchets et les opérations de valorisation qui en font de nouvelles ressources ainsi qu'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire.

Dans sa restitution, **M. Julien BOUILLON**, insiste, en tant que citoyen tiré au sort sur l'opportunité avec le CODEVIC de devenir des citoyens plus avisés, plus à l'écoute et par conséquent plus conscients de l'environnement. C'est dans cet état d'esprit que les membres ont pu découvrir, ou redécouvrir pour certains, l'Écosite de Vert-le-Grand / Echarcon.

Ce fut l'occasion de prendre conscience de l'enjeu de réduction individuelle du volume de déchets produits au regard des quantités visibles dans les installations de l'écosite. Il importe de changer les habitudes de consommation et faire en sorte de produire moins de déchets à traiter. Pour accompagner dans ces transitions, il souligne que le programme SESAME représente aussi un atout majeur du territoire.

Ce fut également l'occasion de mieux comprendre les processus de traitement de nos déchets mais aussi de rejeter certaines idées reçues persistantes notamment en matière d'impact de ces installations sur la qualité de l'air et des sols, qui sont largement pourvues en équipement de préservation de l'environnement et régulièrement contrôlées. Il souligne que les installations de SEMARDEL sont d'ailleurs bien en-deçà des maximums légaux d'émissions polluantes.

Présentation du diagnostic santé du territoire :

Sur la thématique de la santé, la présentation du diagnostic santé du territoire, réalisé par l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) en 2021, s'est déroulée le 15 novembre, à la grande salle de l'Espace Saint-Exupéry, présenté par le pôle Développement Social de Proximité de l'Agglomération.

La rencontre a été l'occasion d'échanger sur les possibilités d'actions pour améliorer l'accès aux soins dans le cadre du périmètre d'intervention de l'agglomération, tout en considérant le rôle limité de Cœur d'Essonne Agglomération sur cette politique publique relevant principalement de la compétence l'État (Ministère, Agence Régionale de la Santé) ou des organismes de la protection sociale (CPAM). Toutefois, le rôle indirect de l'agglomération en matière de santé publique, sujet transversal de prévention, au regard d'un certain nombre d'autres politiques publiques (environnement, prévention des pollutions, alimentation, petite enfance, qualité de l'air dans les bâtiments, etc.) a été souligné.

M. Jean-Marie GARRIDO a fait la restitution de l'atelier, revenant sur le constat initial à savoir le manque de personnels de santé, le manque de moyens et le nombre important de malades. Il insiste sur la nécessité de penser à court, moyen et long terme avec des actions à enveloppe financière constante tant que possible, panser l'urgence en renforçant le réseau d'offre de soin, et, sensibiliser et responsabiliser les citoyens sur leur hygiène de vie.

Les membres préconisent aussi une approche globale au niveau de l'agglomération car les actions de santé publique peuvent et doivent interagir avec les autres thématiques, telles que le programme de transition alimentaire SESAME pour approcher le bien-être des Cœur d'essonniens de manière globale.

QUITUS DU RAPPORT D'ACTIVITE

À la suite de la présentation du rapport d'activité et des témoignages de participants, un projet de vidéo de présentation du programme SESAME a été diffusé. Les membres ont pu faire des retours sur cette vidéo, et proposant de réduire si possible la durée pour garder l'attention des personnes sur les différentes plateformes et notamment les jeunes à travers les réseaux sociaux.

Un débat s'est engagé avec la salle sur les différents travaux menés cette année, et les enjeux qui paraissent les plus prioritaires pour le CODEVIC. Une majorité de membres du CODEVIC souhaitent poursuivre les ateliers liés au programme SESAME mais aussi ceux liés aux déchets, pour ne pas s'arrêter uniquement à la finalisation du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) de l'agglomération, au regard de l'enjeu des déchets pour le territoire et la nécessité de sensibiliser davantage les habitants.

L'ensemble des membres présents du CODEVIC valide le rapport d'activité 2022 du CODEVIC.

RENOUVELLEMENT DU COMITE DE COORDINATION

La composition du comité de coordination, instance de pilotage et d'interface entre l'agglomération et le CODEVIC a été renouvelée pour 2023 :

<u>Pour Cœur d'Essonne Agglomération :</u>

- Alain LAMOUR, Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération en charge du développement durable et de la transition écologique
- Frédéric PETITTA, Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération en charge du Développement économique et de la Démocratie d'Implication
- Etienne MONPAYS, Directeur Général adjoint Territoire durable et Mobilités

- François FROMONT, Collaborateur de cabinet du Président de l'agglomération
- Juliette GUILHAUMON, Responsable du service Développement Durable
- Leïla NGOCK, Chargée de mission Développement Durable

Pour le CODEVIC :

- François BATAILLARD, Président du CODEVIC
- Paul MASSON, Collège des acteurs institutionnels
- Jean-Marie GARRIDO, Collège des acteurs économiques et sociaux
- Fabrice WALLOT, Collège des acteurs éducatifs
- Marie LESPERT-CHABRIER, Collège des associations
- Gilles FREYSSINET, Collège des associations
- Dominique POULIQUEN, Collège des associations
- Olivier AUGER, Collège des citoyens
- Elodie BEAUDRON, Collège des citoyens
- Gilles LELU, Collège des citoyens
- Julien MOLL, Collège des citoyens
- Emmanuel BRETON, Collège des citoyens
- Grégory LOËSEL, Collège des citoyens

Mme Danielle NOE et M. Pascal PLE ont souhaité à la fin de la séance s'inscrire au comité de coordination, en fonction de leur disponibilité.

Par ailleurs, un courriel sera envoyé aux membres actuels, non présents lors de la plénière, pour vérifier leur souhait de continuer à être membre du comité de coordination.

CHARTE DE PARTICIPATION

Après lecture par M. François BATAILLARD du rôle et des valeurs du CODEVIC, constituant la Charte de participation, le document a été validé par l'ensemble des membres présents à l'assemblée plénière.

OUTILS DE TRAVAIL DU CODEVIC

Mme Leïla NGOCK a par la suite informé les membres du CODEVIC du projet de création d'une plateforme extranet pour le CODEVIC avec le service communication de l'agglomération, qui devra être présenté au prochain comité de coordination.

Une autre initiative initiée par les membres du CODEVIC en atelier collectif SESAME, est celle d'un espace de discussion numérique dédié au programme SESAME. Le service communication préconise l'utilisation de l'application *Signal*, présentant un chiffrage de données plus sécurisé que d'autres applications.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX DU 1er SEMESTRE 2023

Le calendrier sera mis à disposition des membres du CODEVIC début 2023, avec les formulaires d'inscriptions aux différentes rencontres trimestrielles.

Pour le comité permanent du programme Sésame

- **Atelier co-créatif sur la déclinaison du jeu**
- **2e séquence : Collectif Sésame :**
    - Séquences de transmission du programme Sésame ;
    - Définition des actions portées par le Collectif et des canaux de communication ;
- **Visite découverte** : Chemin des Fleurs, anciennement Fleurs de Cocagne, à Avrainville (Structure d'Insertion par l'Activité Economique en horticulture et maraichage biologique) ;
- **Veille foncière :** opportunité d'un groupe de travail pour le semestre sur le volet foncier du programme SESAME en partenariat avec *Terre de Liens* à l'étude par le comité de coordination en janvier.

Pour le comité permanent du projet de territoire

- **Prévention des déchets :**
    - Atelier de présentation/échange sur le futur Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) réalisé par le service déchet de Cœur d'Essonne Agglomération ;
    - Visites de l'Écosite à Vert-le-Grand Centre intégré de traitement des déchets ménagers ;
    - Autres temps à définir par le comité de coordination.
- **Climat-Air-Energie :**
    - Atelier Fresque de la Renaissance écologique : il s'agit d'une fresque contemporaine qui nourrit l'imaginaire et dessine ce à quoi le « Monde d'Après » pourrait ressembler, un monde durable, bas carbone, en accord avec le vivant et en équilibre avec les ressources ; c'est un support de réflexion préalable aux travaux sur le PCAET ;
    - Réunions de travail sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. L'Agglomération a engagé son élaboration pour une présentation courant 2023.

CLÔTURE DE LA SEANCE :

M. François BATAILLARD remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur participation et rappelle les valeurs à partager au sein du CODEVIC, à savoir l'intérêt général, l'implication, l'assiduité, l'écoute, le respect du temps de parole, la convivialité, l'ouverture et le respect du rôle de chacun.

M. Frédéric PETITTA, Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération en charge du Développement économique et de la Démocratie d'Implication, clôture la séance et remémore le lancement des travaux, à la *Piscine d'en face* à Sainte-Geneviève-des-Bois, qui s'est déroulé le 27 novembre 2021. Il salue l'envie marquée de travailler à des choses concrètes et utiles.

Il souligne l'intérêt du changement de lieu de réunion pour les séances plénières du CODEVIC qui permet de découvrir différents lieux emblématiques de l'agglomération tel que le Modul'Air, un bâtiment fait en conteneurs maritimes usagers, qui héberge des entreprises et start-up de la filière drone civile et qui a reçu le prix Eiffel, grand prix d'architecture.
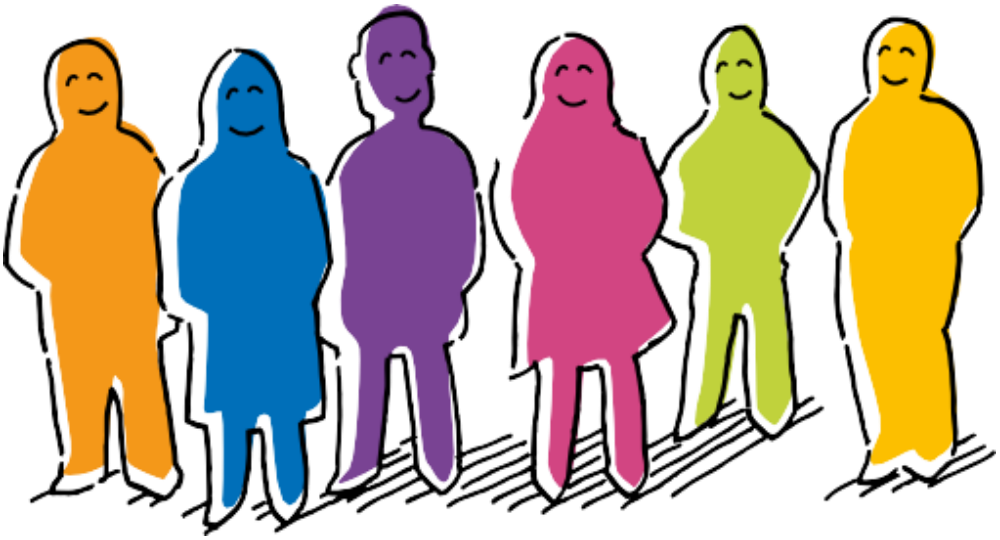
M. Frédéric PETITTA conclut en remerciant le Président du CODEVIC, l'ensemble de l'équipe et les membres du CODEVIC pour leur engagement, et donne rendez-vous aux prochaines rencontres.